

L'an deux mille vingt, le onze septembre  
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil  
à la Mairie de HUNSPACH,  
sous la présidence de M. Bertrand WAHL, Maire

**Présents :**

Bertrand WAHL, Sylvie HEIBY, Joël GIROLT, Léa ANSTAETT, Sabine BILLMANN, Perrine FABACHER, Anne GUTH, Joé JUNCKER, Marc JUNCKER, Romain LAUTERBACH, Stéphanie MERCK, Muriel MOTZ, Jean-Marc MULLER, Frédéric NEUHARDT, Marc WENGER

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Muriel MOTZ

**Date de convocation :** 07 septembre 2020

&&&&&

**1° COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 JUILLET 2020**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**2° COMPTE-RENDU D'ACTIVITES**

Le maire rappelle les différents rendez-vous qui ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal, 21 juillet : RDV Club Vosgien (P. Jung) pour circuits autour du village, 22 juillet : Commission Hall des Sports, 27 juillet : CCPW Réunion du bureau, Réunion OTI – CCPW-Commune, 29 juillet : SIEARR Installation du comité directeur, 4 août : Hall des sports – Réunion commission, 5 août : Assemblée Générale Villages de Gîtes, 14 août : Mariage Erhold/Lenhardt, 19 août : Rdv SFR pour pylône téléphonie mobile, 19 août : Rdv INRAP pour campagne diagnostic archéologique, 21 août : Mariage Jacky/Hoarau, 23 août : Rencontre JL Hoffmann, nouveau président chambre des métiers d'Alsace, 24 août : Rdv ADT « Poursuivre la dynamique VPDF », 26 août : Réunion travail « Hall des sports » P. Demoulin et Cl. Eichwald, 28 août : PETR Renouvellement des instances – bureau, 1 Sept : 1ère Pierre – Chemin des cimes à Drachenbronn/Cleebourg, 2 sept : PNRVN – réunion des délégués à La Petite Pierre, 4 sept : Josiane Chevalier – Préfète du Bas-Rhin en visite à Hunspach, 4 sept : Réunion Amicale des Maires des Energies de la Terre, 5 sept : PETR (Scotan et Pcaet) : conférence des maires, 7 sept : CCPW – conseil communautaire, 8 sept : Lotissement Bettelstock – réunion travail LEPHIL et M2i, 9 sept : AG Mission locale d'Alsace du Nord.

### **3° LOTISSEMENT BETTELSTOCK, AVANCEMENT**

Le permis d'aménager a été accordé le 04 août 2020, il manque encore le retour sur le dossier loi sur l'eau, Le diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur trois jours, pas de poursuite des fouilles. Une réunion de travail est prévue le 09 octobre 2020 avec les bureaux d'étude Lephil et M2I afin de définir le planning des travaux. Validation par la commission travaux, du cahier des charges définitif. Lancement de l'appel d'offre, désignation des entreprises, fixation du prix de l'are. Le démarrage des travaux d'aménagements débuteront au printemps 2021. Réservation et commercialisation de 13 lots au printemps 2021 pour une livraison des terrains en septembre 2021.

### **4° OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Dans la semaine du 24 au 30 août 2020, M. Jacky MULLER a procédé à l'ouverture du restaurant de la Couronne, dans la continuité des animations touristiques du village. A cet effet, une convention a été signée avec la Commune pour l'occupation du domaine public d'une activité commerciale, le maire propose une contribution de 150 euros pour l'alimentation électrique, le conseil municipal accepte à l'unanimité le montant demandé.

### **5° DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics, Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat, Considérant qu'outre le Maire, son Président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le Conseil Municipal, Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires, Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Suite aux opérations de vote, ont été élus :

Membres titulaires : Sylvie HEIBY  
Joël GIROLT  
Marc JUNCKER

Membres suppléants : Jean-Marc MULLER  
Anne GUTH  
Frédéric NEUHARDT

### **6° CCPW : GROUPEMENT DE COMMANDE DESIGNATION DES DELEGUES**

A la suite du deuxième tour des élections municipales, il convient de délibérer sur l'adhésion au groupement de commandes qui sera mis en place par la communauté des communes du Pays de Wissembourg. Après l'exposé du maire, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adhérer au groupement de commandes proposé par la communauté des communes du Pays de Wissembourg et constitué de ses communes membres, d'approuver les termes de la convention consultative du groupement de

commandes, d'accepter que la communauté des communes du Pays de Wissembourg soit désignée comme coordinateur du groupement ainsi formé, ou la Ville de Wissembourg, en fonction de la nature de l'opération, de désigner Monsieur WAHL Bertrand membre titulaire et Madame HEIBY Sylvie suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offre du groupement précité, représentant de la Commune de Hunspach, d'autoriser le Maire à signer ladite convention et tous documents nécessaires et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

#### **7° TELEPHONIE MOBILE**

Dans le cadre de l'accord dit « New Deal Zones Blanches », pour l'amélioration de l'accès à la téléphonie mobile, la Commune de HUNSPACH (67250) a été retenue dans la liste complémentaire des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles, pour l'année 2020, au titre du dispositif de couverture ciblée. L'opérateur SFR a été désigné chef de file pour la réalisation de ce site d'émission sur la Commune de HUNSPACH (67250) qui permettra la disponibilité des réseaux des 4 opérateurs (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR) sur le territoire de la Commune. SFR souhaite procéder à l'installation de dispositifs d'antennes et d'équipements techniques reliés à des réseaux de télécommunications. La Commune de HUNSPACH est propriétaire d'un terrain situé au lieu-dit « Auf dem Vorderwald » à HUNSPACH (67250), cadastré numéro 123 section 22 susceptible de servir de site d'émission-réception.

SFR prévoit d'installer sur une partie de la parcelle (50 m<sup>2</sup> + accès) :

- un pylône d'une hauteur de trente (30) mètres environ, supportant divers dispositifs d'antennes d'émission-réception et faisceaux hertziens ;
- des modules et des armoires techniques (et le cas échéant des dispositifs de climatisation).

La convention liant la Commune avec la société SFR sera conclue pour une durée de 12 ans à partir du 1er octobre 2020, reconductible par tacite reconduction. Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ; Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions ; Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la société SFR et tous les documents y afférant.

#### **8° HALL DES SPORTS : AVANCEMENT DE L'ETUDE**

Dans le cadre du plan de relance économique, le conseil départemental du Bas-Rhin a décidé de soutenir 2 projets au titre du fonds de solidarité communale. La subvention prévue par le Conseil Départemental est de 100000 € correspondant au taux modulé de la commune et par projet. La date limite pour déposer les dossiers est fixée au 30 septembre 2020. La date limite de la première facture de travaux est fixée au 20 juin 2022. L'un des deux projets doit démarrer en phase chantier dans un délai d'un an à compter de la notification de l'aide départementale. Depuis la mise en service de la Salle des Fêtes en 2012, le « hall des sports » est quasiment désaffecté et n'est plus recensé au titre des ERP de la Commune. Reporté à plusieurs reprises, le projet de réhabilitation de cet équipement est remis à l'ordre du jour par la nouvelle équipe municipale.

Plusieurs séances de travail ont permis de dégager les grandes lignes de ce projet :

1° Dans la structure existante :

- Conservation de la structure en remplaçant la toiture et les revêtements de façades
- Construire, à l'intérieur de la structure, une petite salle pour les répétitions du groupe folklorique, l'harmonie, des réunions, petites fêtes, ...
- Aménager un espace couvert mais non chauffé
- Aménager un espace de stockage pour le matériel des associations et de la commune

2° Sur un terrain communal à proximité :

- Construire un équipement couvert, simple et pratique pour le tennis et le futsal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et autorise le maire à Commander une étude de faisabilité à réaliser par le cabinet Claude Eichwald pour un montant TTC de 5400 €, Déposer les dossiers de demande de subvention pour les travaux auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre du fonds de solidarité communale, déposer une demande de subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local auprès de l'Etat.

### **9° PROPRIETE HEIMLICH**

Vu l'acquisition de la propriété dite « Heimlich » par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace en 2014, Vu la politique du Conseil Départemental du Bas-Rhin de soutien à la « Maison Alsacienne du 21ème siècle », Vu la volonté de la Commune de poursuivre la réflexion pour un projet urbain sur un périmètre englobant la propriété Heimlich, l'ancien Hall des Sports et les espaces intersticiels, l'ensemble étant situé à proximité immédiate du centre village, Vu l'appel à projets du Conseil Régional Grand Est pour un « urbanisme durable », Sur proposition du maire, le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, décide à l'unanimité, de faire acte de candidature à l'appel à projets « urbanisme durable » de la région Grand Est, de solliciter les subventions pour l'étude auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes et de la Banque des territoires, d'autoriser le maire à engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de l'étude de faisabilité et de programmation du projet urbain.

### **10° CONTROLES ET VERIFICATIONS DES POTEAUX D'INCENDIE**

Conformément à l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de défense extérieure contre l'incendie, la commune de Hunspach confiera les contrôles de débit et de pression à un prestataire privé. La mission sera confiée à la société « Ma Réseau – Clebourg », les contrôles seront effectués tous les deux ans.

### **11° ASSOCIATION FONCIERE : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DESIGNES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les statuts de l'association foncière de remembrement prévoient la désignation de 6 propriétaires titulaires et 4 suppléants désignés pour moitié par la Chambre d'Agriculture et pour moitié par le Conseil Municipal.

Les membres du bureau sont désignés pour six ans. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes pour siéger au Bureau de l'AFR.

Titulaires :

- BREITENBUCHER Henri – Hameau Oberhof
- WERNHER Gérard – 14 rue du Moulin
- ESCH Thierry – 9 rue de l'ANge

Suppléants :

- BILLMANN Michel – 4 rue Saint-Paul
- JUNCKER Joé – 7 rue des Vosges

### 13° ACHAT PARCELLE SECTION 1 PARCELLE N°120

En prévision de l'aménagement du lotissement Bettelstock, la commune souhaite faire l'acquisition d'une parcelle pour la création d'une liaison piétonne entre la rue des moutons et le futur lotissement. A cet effet, le maire propose d'acheter la parcelle n°120 section 1, appartenant à Madame Niess, née Fischer Caroline, d'une surface de 288 m<sup>2</sup> au prix de 90 € l'are. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à signer l'acte notarié.

### 14° DIVERS

- **Bilan des rencontres d'été** : remerciements de l'ensemble des associations pour leurs actions et leur dynamisme. La Fédération des Associations de Hunspach a pris en charge la partie logistique et remercie Fabiola Caillot d'avoir été l'interlocutrice entre les différentes associations. Une prochaine réunion de la FAH sera organisée afin de faire le bilan avec les différentes associations et faire une projection des actions à reconduire ou améliorer sur l'année 2021, ainsi que la mise en place d'animations autour de Noël.
- **Salle des fêtes** : La commune offre la possibilité aux associations qui organisent leur assemblée générale ou réunion de comité, de disposer de la salle des fêtes à titre gratuit, hors charges électrique et de fonctionnement, selon les disponibilités du planning durant la période de Covid.
- **Géothermie** : En 2019 ES, a procédé à une campagne de sondage. Le 5 octobre prochain une étude complémentaire par sondage électromagnétique sera réalisée, par la pose de câbles à 5 endroits différents en périphérie de champs. Le projet de géothermie est en attente, la zone retenue serait probablement située au Schaffbusch dans l'éventualité d'alimenter la zone d'activité de Wissembourg.
- **Pétition aire de jeux** : le maire informe les conseillers municipaux de la remise d'une pétition des enfants de l'école pour la création d'une aire de jeux. Le projet reste à l'étude.

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2020

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à  
22 heures 00

WAHL Bertrand	Maire	
HEIBY Sylvie	Adjoint au Maire	
GIROLT Joël	Adjoint au Maire	
ANSTAETT Léa	Conseillère Municipale	
BILLMANN Sabine	Conseillère Municipale	
FABACHER Perrine	Conseillère Municipale	
GUTH Anne	Conseillère Municipal	
JUNCKER Joé	Conseiller Municipal	
JUNCKER Marc	Conseiller Municipal	
LAUTERBACH Romain	Conseiller Municipal	
MERCK Stéphanie	Conseillère Municipale	
MOTZ Muriel	Conseillère Municipale	
MULLER Jean Marc	Conseiller Municipal	
NEUHARDT Frédéric	Conseillère Municipale	
WENGER Marc	Conseiller Municipal	